

HABILITATION ELECTRIQUE

Recyclage

B1V B2V BR BE BC

<u>Objectif :</u> Être capable : - De connaître les risques d'accident lors de travaux d'ordre électriques en zone de voisinage simple et renforcé des installations électriques basse tension. - De mettre en application les règles de la norme NFC18-510. - De s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans son établissement.	<u>Programme :</u> Réglementation : - Normes en vigueur - Nouveaux décrets - Responsabilité des acteurs - Le savoir-faire en rapport avec le niveau d'habilitation Notions de prévention : - Les dangers de l'électricité - Les accidents - Le courant électrique et le corps humain - Les moyens de protection - Travaux en présence de tension Notions d'électricité : - Les fondamentaux de l'électricité - L'appareillage électrique - Les zones d'intervention - Les domaines de tensions - Les manœuvres de consignation - Les travaux au voisinage de pièces nues sous tension - Les interventions et dépannages en BT Premiers secours : - Matériel spécifique - Secourir un électrisé - Incendie d'origine électrique Contrôle des connaissances : Théorique et pratique selon NFC18-510
<u>Public :</u> Personnel électricien chargé de travaux, dépannages, consignations, interventions ou essais en domaine Basse Tension.	
<u>Pré requis :</u> Posséder une habilitation de moins de 3 ans selon NF C 18-510	
<u>Pédagogie :</u> - Formateur issu de la filière électrique - Moyens audiovisuels - Support pédagogique remis à l'apprenant - Matériel de sécurité et de démonstration - Platines de simulation pour câblage et manœuvres	
<u>Durée :</u> 2 jours – 14 Heures dont 3 h de pratique	